

FONDATION DE L'E.C.U.

European Cartographic Union

C'est à l'occasion de la 19ème Conférence Cartographique Internationale, qui s'est tenue en août 1999 à Ottawa, qu'a pris corps un projet de groupement des cartographes d'Europe.

Depuis quelques années, les cartographes européens se voyaient progressivement entourés d'un contexte technique, politique et économique qui leur était commun en même temps que particulier ; l'ouverture des frontières de l'U.E. et les choix de la DGXIII de Bruxelles créaient, à la fois, un espace de normalisation et un espace de concurrence. Tout un nouveau «droit de l'image carto-géographique» devait être élaboré qui touche aux questions de propriété des données, aux logiciels, aux produits, à l'utilisation du cryptage, à la responsabilité de l'exactitude de l'information, à l'équivalence des diplômes, etc.

Mais les charges professionnelles des uns et des autres étant déjà lourdes, il est apparu plus réaliste de se contenter d'établir une structure légère plutôt que de créer une nouvelle commission au sein de l'A.C.I. C'est pourquoi nos confrères Tatham, du Royaume-Uni, et Kraak, des Pays-Bas, ont proposé, lors d'une réunion informelle à Ottawa, réunissant une quinzaine d'Européens, de profiter de l'Internet pour fonder une association virtuelle : l'E.C.U.

Le site provisoire de l'E.C.U. est le suivant :

<http://www.itc.nl/~kraak/ecu/>

Il est également possible de faire part de vos réflexions, remarques, travaux, etc. à l'adresse suivante :
(courriel ou e-mail) : kraak@itc.nl

Il a été décidé que chacun s'exprimera dans sa langue mais en faisant toujours précéder son message d'un résumé en anglais.

La cotisation de l'association est fixée à 0 euro (vous avez bien lu zéro).

S.R. septembre 1999